

## Collège Jules Verne

3 Allée des Collèges

18000 BOURGES

Tél : 02 48 27 14 60

Mail : [ce.0180673j@ac-orleans-tours.fr](mailto:ce.0180673j@ac-orleans-tours.fr)



## SECTION SPORTIVE FOOTBALL FÉMININE

(DÉROGATION CARTE SCOLAIRE 6<sup>ème</sup> – 3<sup>ème</sup>)

### I- Conditions d'admission

Tests sportifs de recrutement le **MERCREDI 15 MAI 2019** (test sportif : technique, physique, jeu)

**Le concours est ouvert aux joueuses nées en 2005, 2006, 2007 et 2008.**

La commission d'admission avec étude du dossier scolaire se déroulera au plus tard la semaine suivante.

➤ **Retour du dossier d'admission pour le Lundi 6 Mai 2019.**

### II- Conditions d'hébergement

Demi-pension au collège Jules Verne.

### III- Horaire d'entraînement

Deux entraînements de 1 heure 30 par semaine intégrés dans l'emploi du temps le mardi et jeudi sur les installations du stade Yves du Manoir (terrain synthétique) à Bourges de 11h à 12h30.

### IV- Suivi des sportifs

#### Suivi Scolaire

Présence du responsable de section aux conseils de classe et rencontres parents professeurs.

#### Suivi Médical

Une visite médicale annuelle.

#### Coordonnateur

**M. Emmanuel MOUTAUD**, Professeur EPS

#### Encadrement Sportif

**M. Yvon PELLETIER**, Brevet d'Entraîneur de Football

**ÉLÈVE SPORTIF** = élève suivant une scolarité normale incluant toutes les matières mais avec des horaires aménagés

**District du Cher de Football : 02 48 27 54 35**

**Emmanuel Cainer : 06 50 53 06 72**

**Yvon Pelletier : 06 16 51 90 86**